

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT SUPERIEUR des SCIENCES de l'EDUCATION  
GUINEE à CONAKRY n° ...../ISSEG/E/D ORIGINAL

REPUBLIQUE

DE

GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

# CERTIFICAT D'APTITUDE

COPIE CERTIFIEE CONFORME  
MR OUSMANE KEITA  
LE CHEF SERVICE DE LA SCOLARITE  
ISSEG

Vu le décret n° 911147/PRG/SSG du 24 mai 1991, Portant statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education,  
Vu l'arrêté n° 8765/NISSRS/CAB/97 du 24 octobre 1997, Portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en  
République de GUINEE,

Vu les procès verbaux des jurys attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, prévu par les  
textes réglementaires.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux fonctions de .....  
est décerné à M: .....

Né(e) le .....

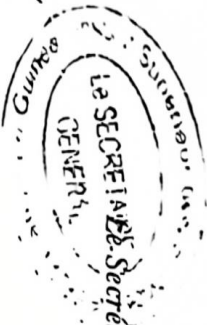
Fille(s) de ..... et de .....

Option : ..... Mention : .....

En foi de quoi le présent Diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Conakry, le ..... 200.....

Le Chef de Département



Le Secrétaire Général

Le Directeur Général